2282 - le traitement à réserver à celui qui fait mal à cause de ses actes de désobéissance.

question

Si quelqu'un persiste à me faire du mal à cause de ses actes de désobéissance, que devrais-je faire ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il faut donner des conseils au pécheur, que son péché vous porte préjudice ou pas. Car le fait d'ordonner le bien et d'interdire le mal relève des grandes obligations. Sa perpétuation est exigée aux termes des propos du Très Haut Et quand parmi eux une communauté dit: "Pourquoi exhortez- vous un peuple qu' Allah va anéantir ou châtier d' un châtiment sévère?" Ils répondirent: "Pour dégager notre responsabilité vis-à-vis de votre Seigneur; et que peut-être ils deviendront pieux!". (Coran, 7 :164).

Ibn Kattir (Puisse Allah lui accorde sa miséricorde) dit dans le cadre de l'explication de ce verset : « Le Très Haut dit à propos des habitants du village qu'ils s'étaient divisés en trois groupes : un groupe qui a commis l'interdit en usant de subterfuges pour se livrer à la pêche le samedi malgré son interdiction par Allah ; un groupe qui a interdit le blâmable et s'est mis à l'écart de ceux qui le commettaient, et un groupe que s'est tu et n'a ni fait ni interdit de faire, mais s'était contenté de dire au deuxième groupe : pourquoi sermonnez-vous des gens qu'Allah va faire punir ou subir un dur châtiment ? C'est-à-dire : pourquoi allez-vous leur interdire ce qu'ils font alors que vous savez qu'ils vont certainement périr et recevoir de la part d'Allah le châtiment qu'ils méritent.L'interdiction que vous leur adressez est inutile ?

Le deuxième groupe répond : C'est pour avoir une excuse auprès de votre Maître C'est-à-dire nous agissons de cette façon pour avoir une excuse auprès de votre Maître par rapport au devoir

qu’il nous a prescrit d’ordonner le bien et d’interdire le mal et pour qu’ils craignent l’issue de leurs actes. En d’autres termes, notre interdiction pourrait leur inspirer la crainte de ce qu’ils font et les pousser à l’abandonner et à retourner à Allah repentants. Car s’ils se repentissent, Allah acceptera leur repentir et leur accordera sa miséricorde.

Le musulman doit diversifier sa méthode dans l’interdiction et l’appel ; il doit tantôt faire désirer la récompense réservée aux actes d’obéissance tantôt faire craindre le châtiment opposé à la désobéissance, tantôt expliquer les mauvaises conséquences de la désobéissance et ses effets néfastes sur la vie du pécheur. Et si l’on ne peut pas se rapprocher du pécheur à cause du préjudice que cela provoque et si l’on ne trouve aucun avantage à lui donner des conseils, on doit alors se séparer de lui.

Allah est celui qui assiste et guide dans le droit chemin.